



Monsieur, le Directeur,

Nos adhérents et sympathisants ont reçu un mail (le 02fevrier 2017) de la DRFIP 971 concernant leur absence à la convention du 17 janvier 2017.

Dès le début d'année, les agents nous ont alerté sur leur appréhension et sur l'utilité de cette convention. **La reconnaissance de l'investissement professionnel des agents n'était plus percevable** et **l'inadéquation entre la vision de la DRFIP et la cruelle réalité du terrain** avaient fini par susciter l'exaspération. De plus, **l'ambiance « infantilisante » dans lequel se déroulait ces conventions amène** à un certain rejet de cet exercice.

Dans ce contexte, FO DGFIP 971 réaffirme la position prise dans le communiqué du mois de janvier 2017. **Aucune raison de s'y rendre sur la base d'une contrainte !!**

Aux derniers échos, près de 100 agents B et C ne seraient pas venus !!. Et on ne parle pas des absents qui ont posé un jour de congé ce même jour particulier . Hasard ??.....Il est à noter , que cet absentéisme a également été observé lors de la convention des cadres A du 12 janvier 2017...coïncidence ?? . **Non , les agents ont agi en toute connaissance de cause . Au lieu de parler de sanction , cette action doit interpeller la Direction sur les raisons de ce désaveu.**

Quant à une éventuelle « prochaine fois » : aucune garantie, ni aucune anticipation. **Dès lors que les revendications des agents sont légitimes, FO DGFIP 971 KE LA POU BA YO FOS'.** **Le fait est, que ce sont vos propos et votre attitude lors des précédentes conventions qui ont conduit à cette réaction .** Par conséquent, il **VOUS** appartient de faire votre possible pour éviter qu'une telle situation se reproduise. Apparemment , il semble qu'un message subliminal **VOUS** soit parvenu lors de la dernière convention, comme l'atteste le « ressenti » positif des agents présents .

FO DGFIP 971 ne s'oppose pas à la tenue de convention annuelle, à la seule condition, qu'elle respecte les agents dans leur investissement professionnel et leur déontologie.

FO DGFIP 971 rappelle que les difficultés rencontrées par la DRFIP Guadeloupe pour atteindre les objectifs sont la conséquence directe de la politique désastreuse de la DGFIP en termes de suppressions massives d'emploi, du démantèlement du réseau et de la non prise en compte des réalités socio-économiques du territoire (cadastre, chômage, internet, etc..).

Le Bureau FO DGFIP 971

